

Baccalauréat en enseignement du français langue seconde



**Stage d'enseignement du français langue seconde
(Insertion dans la vie professionnelle)**

EDU4107- 9 crédits

Guide de stage

À l'intention des stagiaires, des enseignants associés et des superviseurs de stage
2021-2022

Centre de formation initiale des maîtres
Faculté des sciences de l'éducation

Université 
de Montréal

C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

COORDONNÉES



Stagiaire : _____

Courriel : _____

Enseignant (e) associé (e) : _____

Courriel : _____

Superviseur (e) : _____

Courriel : _____

Par respect pour l'environnement et étant donné la situation actuelle, nous encourageons l'utilisation du guide de stage en format numérique. Veuillez envoyer le document à votre enseignant associé par courriel.

Équipe des stages BEFLS

Annick Lépine, Responsable des stages

a.lepine@umontreal.ca

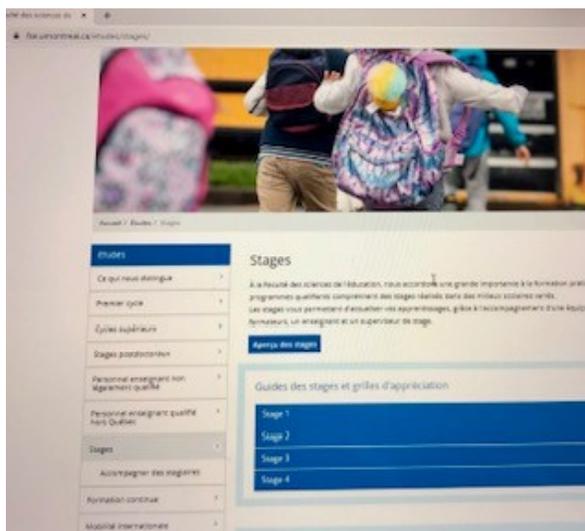
Marie-Ève Delfosse, technicienne responsable du placement

marie-eve.delfosse@umontreal.ca

Guide mis à jour par
Annick Lépine, responsable et
l'équipe des stages BEFLS

SITE INTERNET

Le page des stages, du site de la Faculté des sciences de l'éducation, comprend les renseignements et les documents utiles à l'enseignant associé. 🖱️ <https://fse.umontreal.ca/etudes/stages/#c293036>



De plus, une page StudiUM fc est disponible depuis la fin de l'été 2020 pour les enseignants associés qui souhaitent accéder à de l'information supplémentaire au sujet de l'accompagnement des stagiaires. Les enseignants intéressés devront se créer un compte: 🖱️ <https://studiumfc.umontreal.ca/course/view.php?id=61651>

StudiUM est l'interface web destinée aux stagiaires et aux superviseurs. Elle comprend toute la documentation relative au stage. 🖱️ <https://studium.umontreal.ca/>

Table des matières

PRÉSENTATION DU STAGE D'INTÉGRATION À LA PROFESSION	5
CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS	6
FORMULE DU STAGE	8
CALENDRIERS.....	10
RÈGLEMENTS À L'INTENTION DES STAGIAIRES	11
ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL.....	13
DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES.....	15
ÉVALUATION	16
GUIDE D'ÉVALUATION	19

ANNEXES

ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIE ET LE STAGIAIRE.....	32
DES SUGGESTIONS POUR L'OBSERVATION ET LA CUEILLETTE DE L'INFORMATION	34
GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE OU PAR CYCLE	36
LEXIQUE POUR LA PLANIFICATION	37
AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE.....	38

PRÉSENTATION DU STAGE D'INTÉGRATION À LA PROFESSION

Le stage EDU 4107 fait suite à trois stages répartis sur les trois premières années du baccalauréat en enseignement du français langue seconde. De ces expériences pratiques, il nous apparaît important de mettre en évidence le fait que le premier stage était d'une durée de 5 jours d'observation en accueil au secondaire, le deuxième, d'une durée de 23 jours en immersion au primaire incluant deux semaines de prise en charge de 50% de la tâche de l'enseignant, et que le troisième, d'une durée de 35 jours au secondaire, incluait un minimum de 30 jours consécutifs de prise en charge de 50% à 75% de la tâche complète de l'enseignant. Le stage EDU 4107 s'avère donc être un réel défi pour les stagiaires, puisqu'il comprend un total de 53 jours, incluant au minimum 36 jours de prise en charge complète. Situé en fin de formation, il vise le développement de l'autonomie professionnelle.

La réussite du stage EDU 4107 s'accompagne de l'octroi du brevet d'enseignement. Cette reconnaissance exige que les stagiaires et tous les intervenants qui agissant auprès d'eux différencient les interventions en fonction des besoins individuels de formation et s'assurent que les 12 compétences professionnelles prescrites par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2001) soient suffisamment développées pour permettre l'insertion dans les milieux scolaires immédiatement après le stage.

La formule de ce stage vous permettra de constater l'immense responsabilité qui est confiée aux stagiaires. Dès **les premiers jours de la session d'automne**, ils doivent préparer la période du stage intensif **en s'intégrant, si possible, aux principales activités de la rentrée, incluant le contact avec les parents, l'équipe-cycle et l'équipe-école**. Ils doivent aussi recueillir des informations sur les élèves de la classe ayant des besoins particuliers et se documenter sur les types de cas avec lesquels ils auront à travailler, selon l'ordre d'enseignement où est réalisé le stage (primaire, secondaire ou adultes). Lors de l'animation des premières activités, les stagiaires doivent poser des gestes pour créer un lien significatif avec chacun des élèves. Ces premières actions dans le milieu de stage permettront de mettre en place des conditions favorables au développement des 12 compétences professionnelles.

Malgré les nombreuses activités prises en charge par les stagiaires, le rôle des enseignants associés est primordial. D'abord modèles, plus présents dans les trois premiers stages, ils passent au rôle d'accompagnateurs dans le but de soutenir le développement de l'identité professionnelle de leurs stagiaires. Ces derniers doivent, de leur côté, faire preuve d'autonomie, de créativité, d'ouverture et de professionnalisme dans tout ce qu'ils entreprennent afin de terminer ce stage avec une image claire de ce qu'ils sont et de ce qu'ils auront à peaufiner à la suite du stage. Nous vous souhaitons à chacun de vivre une expérience des plus enrichissantes.

CHEMINEMENT DES ÉTUDIANTS

L'orientation générale du programme suggère une polyvalence, réalité factuelle de la tâche d'un enseignant en français langue seconde (FLS). Il est attendu qu'à la fin de sa formation, le futur enseignant pourra intervenir aux ordres d'enseignement primaire, secondaire et à l'éducation des adultes. Il pourra enseigner dans le cadre des différents programmes offerts en FLS. Le programme de FLS comprend des cours dans les disciplines contributives (linguistique et littérature), des cours en éducation (fondements, psychopédagogie et didactique spécialisée de l'enseignement du FLS) et des stages comprenant environ 700 heures dans les écoles. **En 4^e année, les étudiants qui ont un parcours régulier, peuvent choisir l'ordre d'enseignement ainsi que la clientèle.**

Tout au long de leur formation, les étudiants reçoivent une formation théorique en alternance avec la formation pratique offerte en stage. Certains cours sont directement reliés au stage et peuvent y être réinvestis. Vous pouvez consulter un exemple de ce cheminement :

1ère année : Initiation à l'enseignement du FLS	2e année : Enseignement du FLS au primaire
Grammaire pour futurs enseignants (hors-programme) OU	Oral
Français écrit pour futurs enseignants 1	Acquisition et apprentissage des langues
Histoire et philosophie de l'éducation	Didactique de la littératie en FLS
Les écrits sur les pratiques d'enseignement	Didactique des maths en langue seconde
Notions de phonétique et de phonologie	Enjeux actuels de l'évaluation des apprentissages
L'adolescent et l'expérience scolaire	Système éducatif et profession enseignante
Notions de maths et de did pour l'ens en FLS (hors programme)	Gestion de classe en L2
Français écrit pour futurs enseignants 2	Enseignement de la forme en FLS
Didactique de l'oral en FLS	Culture, littérature jeunesse et didactique
Grammaire française et didactique	La régulation des apprentissages et le jugement
Sociolinguistique et FLS	Intégration des TIC
Notions de syntaxe	Laboratoire d'enseignement en FLS
Apprentissage scolaire et développement	Stage en immersion du français au primaire
Stage de familiarisation en accueil, secondaire	Oral/littératie en FLS
L'enseignement en FLS	

3e année : Enseignement du FLS au secondaire et aux adultes	4e année : Insertion dans la vie professionnelle (choix d'un ordre d'enseignement)
École et environnement social	Orientation primaire
Instruments pour l'évaluation en FLS	Les sciences humaines au primaire
Analyse de textes	Didactique des maths au primaire en L2
Un cours à option : Cours de langue	Didactique des arts plastiques et diversité culturelle
Diversité ethnoculturelle et enjeux pédagogiques	Recherche et pratique enseignante
Un cours à option : Introduction à la littérature québécoise Introduction à la francophonie Paralittératures	Didactique de la planification en FLS
Élèves à besoins particuliers	Stage de 4 ^e année en enseignement du FLS
Stage de 3 ^e année en enseignement du FLS	Réalisation d'une recherche en FLS
L'évaluation et la différenciation en FLS	Didactique des sciences et des technologies
	Orientation secondaire
	FLS difficultés d'apprentissage/retard scolaire
	Didactique de la culture religieuse
	Didactique de l'US au secondaire en FLS
	Recherche et pratique enseignante
	Didactique de la planification en FLS
	Stage de 4 ^e année en enseignement du FLS
	Intervention éducative auprès des adultes
	Réalisation d'une recherche en FLS

Lien vers la page StudIUM des plans de cours :

<https://studium.umontreal.ca/mod/page/view.php?id=634292>

N'hésitez pas à discuter avec votre stagiaire du contenu des cours et des liens qu'il peut faire avec l'expérience pratique.

FORMULE DU STAGE

Élément	Spécificités
<p>STAGE 53 jours dont 5 jours à réaliser durant la session d'automne</p> <p>SÉMINAIRES : 5</p>	<p><i>Avant de débiter les 5 jours de stage de l'automne, le stagiaire prend contact avec le milieu d'accueil. Il vérifie si ses attentes sont conciliables avec celles de l'enseignant associé et remplit avec lui l'entente de stage.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 5 premiers jours de stage se font à l'automne. Une ou deux de ces journées devraient être réalisées lors de la rentrée scolaire, si possible. *Dans le cas des stages aux adultes, une prise de contact doit se faire avec l'enseignant associé durant l'automne, mais le calendrier d'hiver pourra être modifié pour permettre la réalisation d'un stage intensif de près de 50 jours. Cette modification sera faite par la responsable des stages. La date de fin de stage ne peut pas être modifiée. • Les stagiaires doivent compléter 46 jours minimum auprès des élèves, sur les 53 jours du stage. • Participation obligatoire à 5 séminaires conformément au calendrier
<p>Volet intégration et prise en charge progressive</p>	<p>Observation active</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ fonctionnement du groupe ▪ comportement d'élèves ▪ approches pédagogiques ▪ modèles de gestion de classe <p>Assistanat</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration à différentes tâches de l'enseignant : surveillance, préparation de matériel, correction, aide aux élèves, etc. <p>Interactions</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Échanges avec le personnel enseignant et non enseignant, participation à des activités parascolaires, à des réunions de l'équipe pédagogique et à des rencontres avec les parents d'élèves. <p>Prise en charge progressive</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 5 premiers jours de stage à l'automne selon les disponibilités de l'étudiant et une journée en janvier. Par exemple, ces journées pourraient servir à : <ul style="list-style-type: none"> - participer à une des journées pédagogiques de la rentrée; - participer à une journée des activités de la rentrée; - animer une activité de présentation; - assister à la rencontre de parents en début d'année (n'est pas comptabilisée dans les journées de stage, mais est obligatoire); - prendre connaissance de la première communication aux parents et en discuter; - participer à certaines rencontres de parents lors de la remise du 1^{er} bulletin; - lire les plans d'intervention et participer à une rencontre, s'il y a lieu; - participer à une réunion d'équipe-cycle et d'équipe-école; - créer un lien significatif avec les élèves. ▪ Animation quotidienne d'une ou plusieurs activités planifiées rigoureusement durant les 5 jours de l'automne et les 7 premières journées du stage intensif.

<p>Volet intervention et prise en charge complète</p> <p>Minimum 36 jours consécutifs</p>	<p>Prise en charge complète</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en charge complète et autonome* de la classe à partir d'un cahier de planification bien élaboré durant au minimum, 36 jours consécutifs (outils sur StudiUM). <p><i>* L'autonomie doit être comprise ici comme la capacité de prendre des initiatives, de définir les actions à entreprendre, de prendre des décisions, d'assumer les conséquences des actions entreprises et de démontrer une maturité en cherchant l'aide nécessaire pour progresser. En résumé : une relative maîtrise de sa profession, une capacité de préciser ses besoins et un désir de se développer. Dans ce contexte, l'enseignant laisse le stagiaire enseigner seul, mais il demeure disponible et attentif à l'évolution de la situation. Il revient régulièrement en classe pour observer le stagiaire et des moments quotidiens d'échanges sont prévus (voir la section accompagnement professionnel).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'évaluation des élèves se fait en concertation avec l'enseignant associé.
<p>Supervision : 3 visites</p> <p>Observation d'une période complète d'animation d'une situation dynamique, originale et créée par le stagiaire</p>	<p>Déroulement des visites</p> <p>Première visite (dans les deux premières semaines de stage)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le superviseur échange avec l'enseignant et le stagiaire sur le déroulement et les conditions particulières du stage ; • Il réalise une première observation du stagiaire en classe (période d'enseignement complète), suivie d'une rétroaction au stagiaire. <p>Deuxième visite (à la mi-stage)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le superviseur s'informe auprès de l'enseignant et du stagiaire des aspects à privilégier lors de l'observation en classe ; ces derniers lui remettent l'autoévaluation préalablement complétée • Il réalise une observation en classe (période d'enseignement complète) ; <ul style="list-style-type: none"> – Il échange avec le stagiaire et lui donne une rétroaction permettant de faire un bilan précis des acquis et des points à travailler, si possible en présence de l'enseignant ; <p>Troisième visite (vers la fin du stage)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le superviseur suit la même démarche que lors de la deuxième visite ; <ul style="list-style-type: none"> - Il échange avec le stagiaire, l'enseignant et la direction si possible, outillé de son autoévaluation ; <p>L'enseignant prépare ensuite la grille d'appréciation qui sera remise en deux copies à l'étudiant lors de la dernière journée du stage.</p>

Le stage se déroule en présence, à moins d'avis contraire. Le cas échéant, des précisions relatives à l'enseignement à distance seront disponibles sur la page StudiUM du stage.

CALENDRIERS

EDU 4107 - B. Ed. 4 Français langue seconde

A2021-Covid (pour étudiants qui devaient faire un stage H2020)

**Sujet à changements

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3										1	2	3	4	
4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11
11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18
18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25
25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30		
							29	30	31											

OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
31																				

Cours : du 1^{er} septembre au 17 décembre

Fête du travail : 6 septembre

Action de grâce : 11 octobre

Semaine d'activités libres : du 18 au 22 octobre

Stage : EDU 4107 - 9 cr.

5 jours de stage à faire (idéalement à la rentrée) avant le 23 décembre + les 29 novembre, 13, 20, 21 et 22 décembre et 57 jours du 27 janvier au 26 avril 2021 

2 séminaires :

le 22 novembre de 8h30 à 11h30, 

et le 6 décembre de 12h30 à 15h30

EDU 4107 - B. Ed. 4 Français langue seconde

H2022-Covid (pour étudiants qui devaient faire un stage H2020)

**Sujet à changements

JANVIER							FÉVRIER							MARS						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						1			1	2	3	4	5			1	2	3	4	5
2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	6	7	8	9	10	11	12
9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17	18	19
16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24	25	26
23	24	25	26	27	28	29	27	28						27	28	29	30	31		
30	31																			

AVRIL							MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2											1	2	3	4
3	4	5	6	7	8	9	1	2	3	4	5	6	7	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	8	9	10	11	12	13	14	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	15	16	17	18	19	20	21	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	22	23	24	25	26	27	28	26	27	28	29	30		
							29	30	31											

Cours : du 6 au 25 janvier

Semaine d'activités libres : du 28 février au 6 mars 2022

Congé de Pâques : 15 au 18 avril

Colloque des finissants : 29 avril

Stage: EDU 4107 - 9 cr.

5 jours de stage à faire (idéalement à la rentrée) avant le 23 décembre + les 29 novembre, 13, 20, 21 et 22 décembre et 57 jours du 27 janvier au 26 avril 2021

5 séminaires :

- 22 novembre de 8h30 à 11h30
- 6 décembre de 12h30 à 15h30
- 9 février de 17h00 à 20h00
- 17 mars de 17h00 à 20h00
- 26 avril de 17h00 à 20h00

Dépôt du bilan réflexif: au plus tard le 28 avril

Règlements à l'intention des stagiaires

1. Vis-à-vis de l'école

- 1.1. Les stagiaires deviennent membres à part entière de l'établissement; ils doivent respecter l'horaire de l'école. En cas de retard exceptionnel, ils doivent aviser l'enseignant associé, le secrétariat et le superviseur.
- 1.2. Ils doivent, en tout temps, respecter le règlement de l'école et agir de manière éthique et responsable : code vestimentaire, confidentialité, attitude et langage professionnels, respect des conventions au regard des outils électroniques et des médias sociaux, etc.
- 1.3. Les stagiaires doivent effectuer le nombre de jours prévus au calendrier selon la formule du stage.
 - 1.3.1 Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 1.3.2 Si l'absence en stage est justifiée, les journées devront être reprises. En fonction de la durée de l'absence et du calendrier de stage, la responsable déterminera s'il y a lieu de modifier le calendrier ou de reporter le stage.
- 1.4 En 3e et 4e année, les stagiaires peuvent surveiller seuls dans la cour, lorsque le règlement du milieu scolaire le permet. À ce sujet, ils doivent s'informer auprès de la direction d'école.
- 1.5 Étant donné que l'entente provinciale signée par les Centres de services scolaires, la CSQ et la FAE stipule qu'un stagiaire ne peut être appelé à faire de la suppléance (réf. Annexe LVIII du comité patronal de négociation), **la suppléance est interdite durant le stage**. Pour toute question à ce sujet, la direction d'école est invitée à s'informer auprès du responsable de stages de son centre de services scolaires ou de son établissement.
- 1.6 Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada, un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes (voir le guide *Agir de façon éthique et responsable en stage*, en annexe).

2 Vis-à-vis de l'université

- 2.1 Les stagiaires doivent respecter le règlement sur le placement en stage envoyé lors de l'inscription et disponible sur la page StudiUM du stage.
- 2.2 **La présence à la durée complète des séminaires** prévus au calendrier est **obligatoire**.
 - 2.2.1 Aucune absence ne sera autorisée sans motif valable. Le cas échéant, un avis d'absence devra être envoyé sans délai au superviseur et à la responsable des stages. Une justification écrite devra suivre dans les meilleurs délais.
 - 2.2.2 Si une absence à un séminaire est justifiée, le superviseur et la responsable des stages détermineront les modalités de reprise.
 - 2.2.3. Si une absence à un séminaire a lieu sans motif valable, le superviseur et la responsable des stages détermineront les conséquences reliées à ce manquement.
- 2.3 Par mesure de sécurité, tout stagiaire ayant une blessure ou une limitation physique ou psychologique, doit le déclarer à la responsable des stages, et ce, avant la tenue du stage. Une attestation d'un professionnel de la santé pourrait être exigée pour permettre la réalisation du stage. Les mêmes exigences sont en vigueur dans le cas d'une grossesse.
- 2.4 Les stagiaires doivent remettre tous les travaux exigés dans un français correct et aux dates fixées.

ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Ce stage vise l'autonomie de la pratique professionnelle, c'est-à-dire la capacité pour le stagiaire de prendre en charge les tâches de l'enseignant tout en assumant la responsabilité de sa formation. Le stagiaire est donc le premier responsable de sa formation.

L'enseignant associé et le superviseur sont coformateurs. Ils permettent le dialogue entre le milieu professionnel et l'université, contribuant ainsi à l'atteinte des apprentissages par le stagiaire de même qu'à son intégration au milieu professionnel. Les formateurs soutiennent le stagiaire, le guident dans ses expériences et répondent aux besoins ponctuels qu'il identifie. La co-formation souhaitée entre enseignant et superviseur prend la forme de rencontres d'information, d'échanges réguliers, de travail sur l'évaluation.

Rôle de l'enseignant associé

- **Être présent à l'école pour toute la durée du calendrier de stage;**
- établir un premier contact avec le superviseur dès l'automne;
- participer à une rencontre de concertation collective ou individuelle avec le superviseur au début de la période intensive du stage (**cette rencontre est essentielle et permet d'établir un premier contact afin d'harmoniser les attentes de chacun dans l'intérêt de la formation du stagiaire**);
- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration dans l'école (classe, équipe-cycle, équipe-école) et dans les activités complémentaires à l'enseignement telles que les journées pédagogiques, les rencontres de parents, les réunions et les ateliers de formation.
- Définir, avec le stagiaire, les conditions du stage et de la prise en charge.
- Soutenir et assurer un suivi de la planification :
 - **Superviser** sa planification quotidienne et à long terme (sommaire et détaillée) : le questionner ou attirer son attention sur l'impact possible de tel choix d'activité ou de mode de gestion de classe;
 - **Commenter** ou annoter les canevas de planification que le stagiaire lui présente **48h avant le pilotage** des activités.
- **Observer, au moins trois heures par semaine**, et donner des **rétroactions de façon régulière**, notamment par les rencontres quotidiennes, les suivis hebdomadaires, l'autoévaluation et les plans d'action.
- Participer activement à la rencontre avec le superviseur lors de ses visites à l'école.
- Travailler de concert avec le superviseur en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Remplir une grille d'appréciation du développement des compétences professionnelles du stagiaire, à la fin du stage.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.

Documents à remettre par l'enseignant associé

Documents à remettre	Spécificités	Échéance
Entente de stage (annexe 1)	Rédaction de l'entente de stage en concertation avec le stagiaire.	Remettre au stagiaire avant le 2^e séminaire
Grille mi-stage	Remplir la grille mi-stage qui sera fournie par le stagiaire.	Remettre au SUP et à l'étudiant (via courriel), échéance à déterminer par le SUP
Grille d'appréciation finale	Remplir la grille d'appréciation qui sera fournie par le stagiaire, lui remettre à la fin du stage et en transmettre une copie au superviseur.	À la fin du stage, envoyer la grille par l'adresse courriel institutionnelle.

Rôle du superviseur

- **Être disponible pour le stagiaire et l'enseignant associé pour toute la durée du stage.**
- Établir un premier contact avec l'enseignant associé avant le début du stage.
- Organiser une rencontre de concertation avec les enseignants avant la période intensive du stage.
- Guider les stagiaires dans la préparation et la réalisation du stage.
- S'assurer de l'autonomie du stagiaire dans la préparation de son matériel d'enseignement
- Offrir un soutien individuel au stagiaire, notamment dans la préparation et l'analyse de son enseignement.
- Travailler de concert avec l'enseignant associé en assurant un suivi régulier des progrès du stagiaire.
- Organiser et animer des échanges collectifs entre les stagiaires lors des séminaires.
- Effectuer les visites de supervision conformément au calendrier : observer une période complète et offrir une rétroaction, en triade lorsque cela est possible.
- Si nécessaire, orienter l'étudiant vers des mesures de soutien générales ou spécifiques (en français, par exemple).
- Participer à l'évaluation continue du stagiaire et attribuer la mention finale.
- Participer à un comité ad hoc dans les cas estimés litigieux ou difficiles.
- Participer à une rencontre avec la responsable des stages et le stagiaire, en cas d'échec.

Rôle de la direction

- Accueillir le stagiaire et faciliter son intégration à l'école.
- Mettre en place les conditions favorables à la réalisation du stage.
- **S'assurer que le stagiaire a un accès individuel au réseau Internet de l'école.**
- Favoriser la participation des enseignants aux rencontres collectives ou individuelles avec le superviseur.
- Soutenir l'enseignant associé dans son rôle d'accompagnement.
- Dans les cas difficiles, discuter avec l'enseignant associé de l'appréciation des compétences du stagiaire.
- En 4^e année, participer à l'évaluation du stagiaire par le biais du formulaire d'appréciation de la direction qui sera remis par le stagiaire.

DOUZE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Dans le document *La formation à l'enseignement. Les orientations. Les compétences professionnelles*, le ministère de l'Éducation du Québec (Gouvernement du Québec, 2001) précise les compétences professionnelles à développer chez les futurs maîtres. Celles-ci constituent les visées minimales à atteindre au terme de la formation initiale. Ces compétences professionnelles s'inscrivent dans un mouvement de professionnalisation où l'approche par compétences et l'approche culturelle de l'enseignement sont préconisées.

Dans le cadre des stages, les enseignants associés et les superviseurs apporteront le soutien nécessaire afin d'aider les stagiaires à développer ces compétences, en se référant au document d'orientation de base (Gouvernement du Québec, 2001). Chaque année, **les 12 compétences sont approfondies en fonction du niveau de maîtrise attendu pour chaque stage**. Par ailleurs, dans le cadre des séminaires à l'université, le référentiel des compétences est analysé en profondeur.

Fondements
1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
Acte d'enseigner
3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
5. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
Contexte social et scolaire
9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés
Identité professionnelle
11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/reseau/formation_titularisation/formation_enseignement_orientations_EN.pdf

ÉVALUATION

Le stage comprend l'ensemble des activités reliées à cette expérience de formation, c'est-à-dire :

- La réunion (présence ou virtuelle) et les démarches en vue du placement;
- la conduite avec l'ensemble des intervenants, scolaires et universitaires;
- les activités en milieu scolaire;
- la participation aux séminaires;
- les travaux universitaires.

L'évaluation des douze compétences professionnelles porte sur l'ensemble de ces activités.

Ainsi, en particulier, l'évaluation de la compétence 12 « Agir de façon éthique et responsable » portera sur toutes les actions à entreprendre par le stagiaire.

MODALITES GENERALES D'EVALUATION

La responsabilité de l'évaluation est partagée entre l'enseignant associé et le superviseur. Cependant, la décision finale est assumée par le superviseur au regard des recommandations du milieu de stage, des exigences de l'université et de ses propres observations. Conformément à la prescription du Ministère, ce sont les douze compétences professionnelles et leurs composantes qui doivent être évaluées. Les exemples de manifestations observables ne constituent pas des objectifs à évaluer. Ils servent plutôt à faciliter l'observation en illustrant de façon concrète les comportements attendus du stagiaire selon son niveau de formation. Bien entendu, ces manifestations pourraient varier en fonction du cheminement du stagiaire et du contexte du stage.

ÉVALUATION DES COMPETENCES

Appréciation par l'enseignant associé

Trois mentions sont possibles pour l'appréciation du développement des compétences : **Ne répond pas aux exigences, Répond partiellement aux exigences, Répond aux exigences.**

Évaluation par le superviseur

Deux mentions sont possibles pour l'évaluation des compétences : **Succès, Succès avec difficulté** ou **Échec**

PRÉCISIONS POUR LA COMPÉTENCE 2

Les enseignants sont des modèles linguistiques pour leurs élèves. Pour cette raison, dans tous les programmes de la Faculté, la maîtrise du français tant oral qu'écrit revêt une importance spéciale et constitue une condition de poursuite des études. Dans le cadre des stages, la qualité du français est vérifiée par l'évaluation de la compétence 2 du référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante du ministère de l'Éducation (2001), soit « Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. »

L'évaluation de cette compétence porte principalement sur deux éléments :

- tous documents écrits, dont les situations écrites d'enseignement ou de communication reliées à la profession;
- les situations orales d'enseignement ou de communication reliées à la profession.

Les balises pour la qualité du français écrit, disponibles sur StudiUM, visent surtout à aider les superviseurs à évaluer les documents écrits remis par les stagiaires.

Pour l'évaluation de la qualité du français écrit en situation d'enseignement ou dans des activités de communication reliées à la profession comme les courriels ou les messages aux parents, ces aspects doivent être pris en compte :

- la fréquence des erreurs ou des lacunes en cours d'écriture au tableau ou dans tout document écrit de façon spontanée, sans possibilité de révision approfondie;
- l'identification plus ou moins immédiate par l'étudiant de ses fautes et de celles de ses élèves;
- l'autonomie plus ou moins grande de l'étudiant dans la correction, c'est-à-dire avec recours exagéré ou non à des personnes ressources ou à des outils de référence;
- l'utilisation plus ou moins rapide et efficace des outils de référence, le cas échéant.

Pour les communications orales reliées à la profession

Voici quelques aspects à considérer dans l'évaluation de la qualité du français oral en situation d'enseignement ou dans d'autres activités de communication en contexte scolaire, comme les rencontres avec les parents :

- la **fréquence** d'un même type d'erreurs révélant la méconnaissance d'une règle linguistique ou traduisant une nonchalance, voire une indifférence à l'égard de la qualité de la langue;
- la **gravité** d'une erreur linguistique lorsqu'elle pourrait être repérée par des élèves (contenu linguistique au programme du primaire ou du secondaire) ou lorsqu'elle nuit à la compréhension du message;
- la **conscience linguistique** de l'étudiant qui se reprend spontanément après avoir commis une erreur;
- la pertinence et l'effet des **moyens** employés par l'étudiant pour remédier à ses lacunes les plus importantes.

Évaluation globale du stage

Appréciation par l'enseignant associé

L'enseignant associé n'attribue pas une mention globale pour le stage. Il inscrit toutefois un commentaire général qui peut s'adresser plus personnellement au stagiaire.

Évaluation par le superviseur

Le superviseur attribue une mention globale pour le stage à partir de l'évaluation des compétences, en tenant compte de l'appréciation de l'enseignant associé.

Trois mentions sont possibles pour l'évaluation globale du stage : **Succès, Échec ou Abandon***.

*Toute demande d'abandon doit être faite par écrit et acheminée à la responsable en précisant le motif, accompagnée d'une pièce justificative, s'il y a lieu. S'il s'agit d'un cas de maladie, une attestation médicale devra être jointe à la demande dans de brefs délais. Ces pièces permettront de juger si le motif est valable pour un abandon de stage.

ATTENTION : *Après étude du dossier par l'équipe responsable des stages, une exclusion du milieu de stage peut conduire à l'échec peu importe le nombre de jours effectués en stage.*

DIFFUSION DES RÉSULTATS DES STAGIAIRES

Le résultat final du stagiaire n'est pas communiqué au personnel du milieu de stage pour des raisons légales. Lorsque le superviseur a terminé la rédaction de sa grille d'évaluation, il en envoie une copie au stagiaire par courriel et une autre au CFIM , en format PDF.

GUIDE D'ÉVALUATION

COMPÉTENCE 1 : Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : Situer les points de repère fondamentaux et les axes d'intelligibilité (concepts, postulats, méthodes) des savoirs de sa discipline afin de rendre possibles des apprentissages significatifs et approfondis chez les élèves.	<i>DÉMONTRE une compréhension étendue et intégrée des savoirs disciplinaires pour favoriser l'établissement de liens par l'élève. ÉTABLIT des liens entre les éléments de contenus du programme de formation</i>	
C2 : Prendre une distance critique à l'égard de la discipline enseignée.	<i>PORTE un jugement critique à l'égard des disciplines enseignées, du programme de formation ainsi que du matériel pédagogique utilisé.</i>	
C3 : Établir des relations entre la culture seconde prescrite dans le programme de formation et celle de ses élèves.	<i>FAIT DES LIENS, lors des activités proposées, avec la culture des élèves (habitudes de vie, traditions, utilisation des savoirs dans la vie quotidienne, etc.) de façon à favoriser les apprentissages.</i>	
C4 : Transformer la classe en un lieu culturel ouvert à la pluralité des perspectives dans un espace de vie commun.	<i>AIDE les élèves à mettre en évidence leurs différences et la richesse de celles-ci pour améliorer la qualité des apprentissages et la vie collective de la classe (respect, tolérance, résolution de conflits, etc.). S'INTÉRESSE aux manifestations extérieures des différentes cultures des élèves (langue, habillement, nourriture, religion, etc.). Lorsque la situation se présente, se montre sensible au contexte du vécu migratoire en étant accueillant, patient, souple et favorise l'adaptation de l'élève à son nouveau milieu.</i>	
C5 : Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social.	<i>PORTE un regard critique sur l'influence de ses propres origines et pratiques culturelles (valeurs, préjugés, habitudes de vie, etc.) et sur son rôle social PREND DES MOYENS pour enrichir ses propres pratiques culturelles (valeurs, préjugés, habitudes de vie, etc.) de façon à mieux adapter ses interventions aux caractéristiques culturelles de ses élèves. SENSIBILISE les élèves à des enjeux sociaux, politiques, économiques, etc.</i>	

COMPÉTENCE 2 : Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : Employer une variété de langage oral appropriée dans ses interventions auprès des élèves, des parents et des pairs.	<p><i>ADAPTE son niveau de langage oral aux situations de communication : vouvoiement, tutoiement, utilisation de formules de politesse selon les caractéristiques de l'interlocuteur.</i></p> <p><i>EMPLOIE une variété de techniques d'expression verbale (ton de voix, modulation, élocution).</i></p> <p><i>UTILISE un langage non verbal approprié à la situation.</i></p>	
C2 : Respecter les règles de la langue écrite dans les productions destinées aux élèves, aux parents et aux pairs.	<p><i>RESPECTE les règles de la langue écrite dans toutes ses productions destinées aux parents, aux élèves, aux formateurs et aux pairs. (Voir les balises des stages sur la qualité du français.)</i></p> <p><i>ÉCRIT lisiblement, en caractères script ou cursifs, au tableau et dans tout document.</i></p>	
C3 : Pouvoir prendre position, soutenir ses idées et argumenter à leur sujet de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors de discussions.	<p><i>EXPRIME ses idées et ses opinions.</i></p> <p><i>SOUTIENT ses idées de manière cohérente, efficace, constructive et respectueuse lors des discussions.</i></p>	
C4 : Communiquer ses idées de manière rigoureuse en employant un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.	<p><i>EMPLOIE un vocabulaire précis et une syntaxe correcte.</i></p> <p><i>UTILISE le vocabulaire approprié aux différents thèmes et aux divers sous-groupes d'élèves de la classe.</i></p>	
C5 : Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites.	<p><i>CORRIGE de manière nuancée les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites en fournissant une rétroaction constructive qui prend en compte son interlocuteur.</i></p>	
C6 : Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite.	<p><i>REPÈRE ses erreurs à l'oral et à l'écrit.</i></p> <p><i>ADOpte des moyens concrets pour améliorer son expression orale et écrite</i></p>	

COMPÉTENCE 3 : Concevoir des situations d’enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
Exigences du programme	<p><i>ÉTABLIT, de concert avec l’enseignant associé, les modalités de sa participation à la vie de la classe (assistanat, animation, prise en charge graduelle) et de sa prise en charge de 36 à 40 jours consécutifs.</i></p> <p><i>GÈRE un cahier de planification écrit en tenant compte des caractéristiques de l’étape, d’une semaine, d’une journée, d’une séquence d’enseignement-apprentissage, le PRÉSENTE régulièrement à son enseignant associé et, lors des visites, à son superviseur.</i></p>	
C1 : Appuyer le choix et le contenu de ses interventions sur les données récentes de la recherche en matière de didactique et de pédagogie.	<p><i>JUSTIFIE le choix et le contenu de ses interventions en tenant compte des liens avec les cours universitaires, les séminaires, le programme de formation, le document de progression des apprentissages ainsi que de l’apport de l’enseignant associé.</i></p>	
C2 : Sélectionner et interpréter les savoirs disciplinaires en ce qui concerne les finalités, les compétences, ainsi que les éléments de contenus du programme de formation.	<p><i>S’APPROPRIE les compétences à développer et les contenus du programme dans le contexte du stage.</i></p> <p><i>TIENT COMPTE de la progression des apprentissages.</i></p>	
C3 : Planifier des séquences d’enseignement et d’évaluation qui tiennent compte de la logique des contenus et de la progression des apprentissages.	<p><i>ÉTABLIT, sous la supervision de l’enseignant associé, l’ordre dans lequel les compétences et les contenus seront abordés.</i></p> <p><i>ADAPTE la planification à la progression des apprentissages des élèves.</i></p> <p><i>INTÈGRE les dispositifs d’évaluation</i></p>	
C4 : Prendre en considération les préalables, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d’intérêt particuliers des élèves dans l’élaboration des situations d’enseignement-apprentissage.	<p><i>TIENT COMPTE des préalables, des représentations, des différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), des besoins, des acquis et des champs d’intérêt particuliers des élèves dans l’élaboration des situations d’enseignement-apprentissage.</i></p>	

<p>C5 : Choisir des approches didactiques variées et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation.</p>	<p><i>DIVERSIFIE son répertoire d'approches didactiques et pédagogiques.</i></p> <p><i>CONSTRUIT des situations appropriées aux contenus d'apprentissage.</i></p> <p><i>CHOISIT le matériel nécessaire à la réalisation des activités et S'ASSURE qu'il est disponible en quantité suffisante.</i></p>	
<p>C6 : Anticiper les obstacles à l'apprentissage des contenus à faire apprendre.</p>	<p><i>REPÈRE des éléments qui feront obstacle à l'apprentissage dans le but de réviser les caractéristiques des contenus à faire apprendre.</i></p> <p><i>PLANIFIE des interventions qui vont amener l'élève à prendre conscience de ses connaissances à différentes étapes de l'exécution de la tâche.</i></p>	
<p>C7 : Prévoir des situations d'apprentissage permettant l'intégration des compétences dans des contextes variés.</p>	<p><i>FAIT DES LIENS entre les compétences visées et plusieurs situations de la vie courante.</i></p> <p><i>ÉLABORE des tâches qui sollicitent plusieurs stratégies cognitives et métacognitives.</i></p>	

COMPÉTENCE 4 : Piloter des situations d’enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : Créer des conditions pour que les élèves s’engagent dans des situations problèmes, des tâches ou des projets significatifs en tenant compte de leurs caractéristiques cognitives, affectives et sociales.	<p><i>PRÉSENTE aux élèves une situation qui comporte un ou plusieurs défis raisonnables et ce, de façon dynamique.</i></p> <p><i>ACCOMPAGNE sa présentation de gestes, mimiques, illustrations, matériels variés pour faciliter la compréhension des élèves.</i></p> <p><i>ORIENTE les élèves vers les informations pertinentes et les AMÈNE à anticiper le résultat de leurs actions.</i></p> <p><i>SUSCITE la motivation à apprendre des élèves et S’ASSURE de leur compréhension.</i></p> <p><i>ÉTABLIT un cadre de travail (communication des attentes, répartition des tâches, définition des rôles, etc.)</i></p>	
C2 : Mettre à la disposition des élèves les ressources nécessaires à la réalisation des situations d’apprentissage proposées.	<p><i>RASSEMBLE des informations provenant de ressources variées.</i></p> <p><i>MONTRE aux élèves comment accéder aux données pertinentes.</i></p> <p><i>INDIQUE diverses ressources linguistiques (affiches, banques de mots, dictionnaires, etc.) utiles à l’activité.</i></p>	
C3 : Guider les élèves dans la sélection, l’interprétation et la compréhension de l’information disponible dans les diverses ressources ainsi que dans la compréhension des éléments des situations problèmes ou des exigences d’une tâche ou d’un projet.	<p><i>AIDE les élèves à dégager les caractéristiques des données importantes.</i></p> <p><i>AMÈNE les élèves à expliquer et à justifier les données qu’ils ont consultées, retenues ou écartées.</i></p> <p><i>RÉPOND de façon adéquate aux questions des élèves ou fait une recherche pour apporter une réponse adéquate subséquentment.</i></p>	
C4 : Encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions fréquentes et pertinentes de manière à favoriser l’intégration et le transfert des apprentissages.	<p><i>AMÈNE les élèves à prendre conscience de leurs stratégies, démarches et questions afin de favoriser le transfert des apprentissages.</i></p>	
C5 : Habilitier les élèves à travailler en coopération.	<p><i>AIDE les élèves à organiser avec justice, équilibre et efficacité les tâches et responsabilités à assumer.</i></p> <p><i>SUSCITE les interactions entre les élèves pour favoriser les apprentissages</i></p>	

COMPÉTENCE 5 : Évaluer la progression des apprentissages et le degré d’acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l’enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : En situation d’apprentissage, prendre des informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves ainsi que de revoir et d’adapter l’enseignement en vue de favoriser la progression des apprentissages.	<p><i>COLLECTE</i> diverses informations afin de repérer les forces et les difficultés des élèves.</p> <p><i>ADAPTE</i>, en action et sous la supervision de l’enseignant associé, son enseignement en vue de favoriser la progression et le transfert des apprentissages.</p>	
C2 : Établir un bilan des acquis afin de porter un jugement sur le degré d’acquisition des compétences.	<p><i>PORTE</i> un jugement instrumenté sur l’acquisition des connaissances et le degré de développement des compétences afin d’élaborer un bulletin d’étape.</p>	
C3 : Communiquer aux élèves et aux parents, de façon claire et explicite, les résultats attendus ainsi que les rétroactions au regard de la progression des apprentissages et d’acquisition des compétences.	<p><i>COMMUNIQUE</i> aux élèves et aux parents des rétroactions précises et constructives quant à la capacité à réussir l’activité dans laquelle ils se sont engagés.</p>	
C4 : Construire ou employer des outils permettant d’évaluer la progression et l’acquisition des compétences.	<p><i>UTILISE</i> des outils pertinents et variés pour évaluer la progression et l’acquisition des apprentissages (documents du MÉLS, SAÉ, grilles d’évaluation et d’observation, bulletin, etc.).</p> <p><i>CONSTRUIT</i>, sous la supervision de l’enseignant associé, des outils permettant d’évaluer la progression et l’acquisition des compétences.</p>	
C5 : Collaborer avec l’équipe pédagogique à la détermination du rythme et des étapes de progression souhaitées à l’intérieur du cycle de formation.	<p><i>COLLABORE</i>, avec plusieurs membres de l’équipe pédagogique, à la détermination du rythme et des étapes de progression des apprentissages souhaitées à l’intérieur du cycle de formation.</p>	

COMPÉTENCE 6 : Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : Définir et mettre en place un système de fonctionnement efficace pour les activités usuelles de la classe.	<p><i>ÉLABORE</i> les règles, procédures et routines qui permettent le déroulement efficace des activités usuelles de la classe en tenant compte de celles ayant déjà été établies par l'enseignant associé.</p> <p><i>ADAPTE</i> sa planification du fonctionnement des activités usuelles selon les caractéristiques des élèves.</p>	
C2 : Communiquer aux élèves des exigences claires au sujet des comportements scolaires et sociaux appropriés et s'assurer qu'ils s'y conforment.	<p><i>AGIT</i> en congruence avec ce qui est exigé des élèves.</p> <p><i>S'ASSURE</i> que les élèves comprennent les attentes (reformule les exigences ou les décompose en étapes).</p> <p><i>ENCOURAGE</i> les manifestations appropriées des comportements scolaires et sociaux des élèves tout en démontrant leurs conséquences positives.</p> <p><i>VEILLE</i>, avec constance et rigueur, à ce que les exigences soient respectées.</p>	
C3 : Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe.	<p><i>MET EN PLACE</i> des conditions d'écoute et de partage des élèves de la classe.</p> <p><i>ÉLABORE</i> des stratégies pour que les élèves apprennent à se fixer des objectifs et des manières de faire communes.</p> <p><i>CONSTRUIT</i> des ententes avec les élèves pour le règlement de conflits ou de problématiques qui touchent certains élèves ou le groupe.</p>	
C4 : Adopter des stratégies pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent.	<p><i>INTERROMPT</i> rapidement et le plus discrètement possible les comportements inappropriés lors des activités.</p> <p><i>ANALYSE</i>, sous la supervision de l'enseignant associé, la situation qui pose problème avant d'appliquer des mesures propres à un élève ou de revoir son système de fonctionnement avec le groupe.</p>	
C5 : Maintenir un climat propice à l'apprentissage.	<p><i>S'ASSURE</i> que les élèves de la classe demeurent engagés dans les tâches scolaires de façon à maximiser leurs apprentissages.</p>	

COMPÉTENCE 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : Favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, de comportement ou un handicap.	<p><i>S'INFORME</i>, auprès de l'enseignant associé, de l'équipe pédagogique et des parents, des besoins des élèves en difficulté et des adaptations à prévoir.</p> <p><i>ADAPTE</i> ses interventions, à partir de ses observations, en tenant compte des besoins, des caractéristiques des élèves et du plan d'intervention, s'il y a lieu.</p>	
C2 : Rechercher l'information pertinente auprès des personnes-ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves.	<p><i>RECHERCHE</i>, auprès de l'enseignant associé, des personnes-ressources et des parents, l'information pertinente permettant de mieux comprendre les problématiques rencontrées et de perfectionner ses moyens d'intervention.</p>	
C3 : Présenter aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles dans le groupe-classe qui les font progresser dans leur cheminement.	<p><i>PLANIFIE</i>, à partir de ses observations, des tâches qui facilitent la gestion des rythmes.</p> <p><i>ÉTABLIT</i> des conditions propices à la progression des élèves en difficulté.</p> <p><i>INTERVIENT</i> fréquemment pour aider l'élève en difficulté à adopter des stratégies efficaces.</p>	
C4 : Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.	<p><i>COLLABORE</i> à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté (ou d'un plan d'encadrement) d'un élève présentant des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou un handicap.</p>	

COMPÉTENCE 8 : Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : Exercer un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage, ainsi qu'aux enjeux pour la société.	<i>JUSTIFIE ses usages des TIC en lien avec sa vision de leur rôle dans l'enseignement et l'apprentissage ainsi qu'en fonction de leur place dans la vie des élèves et dans la société en général.</i>	
C2 : Évaluer le potentiel didactique des outils informatiques et des réseaux en relation avec le développement des compétences du programme de formation.	<i>IDENTIFIE des ressources technologiques et des usages pertinents en fonction des intentions d'apprentissage poursuivies et de la planification globale de l'année.</i> <i>DÉFINIT les besoins pédagogiques au regard du matériel, en fonction des savoirs à enseigner et des savoirs à mobiliser par les élèves.</i>	
C3 : Communiquer à l'aide d'outils multimédias variés.	<i>COMMUNIQUE par le biais des TIC avec ses formateurs, ses collègues, les parents et les élèves à des fins d'information et de collaboration.</i>	
C4 : Utiliser efficacement les TIC pour rechercher, interpréter et communiquer de l'information et pour résoudre des problèmes.	<i>EXPLOITE l'information pertinente à l'atteinte d'intentions d'apprentissage.</i> <i>GUIDE et DOCUMENTE la démarche des élèves pour mieux soutenir leur exploitation des ressources numériques.</i>	
C5 : Utiliser efficacement les TIC pour se constituer des réseaux d'échange et de formation continue concernant son propre domaine d'enseignement et sa pratique pédagogique.	<i>EXPLOITE des ressources numériques et PARTICIPE à des réseaux d'échange pour orienter et enrichir son développement professionnel.</i>	
C6 : Aider les élèves à s'approprier les TIC, à les utiliser pour faire des activités d'apprentissage, à évaluer leur utilisation de la technologie et à juger de manière critique les données recueillies sur les réseaux.	<i>OFFRE régulièrement aux élèves l'opportunité d'apprendre à utiliser les TIC et à autoévaluer l'efficacité de ses usages.</i> <i>SENSIBILISE les élèves aux enjeux sociaux et personnels associés aux usages des TIC.</i>	

COMPÉTENCE 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : Collaborer avec les autres membres de l'équipe-école en vue de la définition des orientations ainsi que de l'élaboration et de la mise en œuvre de projets en matière de services éducatifs dans les domaines de responsabilités conférés aux établissements scolaires.	<p><i>SOUTIENT les valeurs collectives contenues dans le projet éducatif ainsi que le plan de réussite de l'école.</i></p> <p><i>COLLABORE à l'élaboration et à la réalisation des projets pédagogiques de l'école.</i></p>	
C2 : Faire participer les parents et les informer.	<p><i>ÉTABLIT un dialogue de confiance avec les parents (les informe, les invite, tient compte de leur point de vue, recherche des solutions qui font consensus, etc.).</i></p> <p><i>SOLLICITE la collaboration des parents à la réussite de leur enfant et à la vie de l'école.</i></p>	
C3 : Coordonner ses interventions avec les différents partenaires de l'école.	<p><i>COLLABORE à la planification, au déroulement et à l'évaluation des interventions avec les différents partenaires de l'école (éducatrice du service de garde, spécialiste, parents, etc.).</i></p>	
C4 : Soutenir les élèves dans leur participation aux structures de gestion ou aux activités et aux projets de l'école.	<p><i>SOUTIENT les élèves dans leur participation aux activités et aux projets qui concernent l'ensemble de l'école.</i></p>	

COMPÉTENCE 10 : Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : Discerner les situations qui nécessitent la collaboration d'autres membres de l'équipe pédagogique relativement à la conception et à l'adaptation des situations d'enseignement apprentissage, à l'évaluation des apprentissages et à la maîtrise des compétences de fin de cycle.	<p><i>RECONNAÎT, selon la nature du problème ou de la tâche, quelle forme de collaboration sera la plus avisée.</i></p> <p><i>SOLLICITE, au besoin, la collaboration des membres de l'équipe selon leurs ressources individuelles.</i></p>	
C2 : Définir et organiser un projet en fonction des objectifs à atteindre par l'équipe pédagogique.	<p><i>ORGANISE et MET EN PLACE des projets avec l'équipe pédagogique (niveau, cycle ou école).</i></p>	
C3 : Participer activement et de manière continue aux équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves.	<p><i>PARTICIPE activement aux rencontres des équipes pédagogiques intervenant auprès des mêmes élèves et aux rencontres de parents.</i></p> <p><i>PARTICIPE aux journées pédagogiques et de perfectionnement et aux autres activités des enseignants.</i></p> <p><i>PREND des initiatives et accepte des responsabilités</i></p>	
C4 : Travailler à l'obtention d'un consensus, lorsque cela est requis, entre les membres de l'équipe pédagogique.	<p><i>ADOpte des comportements et des attitudes qui favorisent un bon climat de travail et l'obtention d'un consensus.</i></p>	

COMPÉTENCE 11 : S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
<p>C1 : Établir un bilan de ses compétences et mettre en œuvre les moyens pour les développer en utilisant les ressources disponibles.</p>	<p><i>DOCUMENTE son projet professionnel et le PRÉSENTE à son superviseur.</i></p> <p><i>JUSTIFIE objectivement son autoévaluation de mi-stage et la PRÉSENTE à son enseignant-associé et son superviseur</i></p> <p><i>FAIT DES LIENS avec ses savoirs et les ressources disponibles pour améliorer sa pratique enseignante.</i></p> <p><i>FAIT un bilan de sa formation (expériences et apprentissages) et une prospective de son développement professionnel.</i></p>	
<p>C2 : Échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques.</p>	<p><i>MANIFESTE de l'ouverture à la rétroaction.</i></p> <p><i>EXPLICITE ses choix pédagogiques et didactiques et en JUSTIFIE la pertinence.</i></p>	
<p>C3 : Réfléchir sur sa pratique (analyse réflexive) et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.</p>	<p><i>ÉVALUE les motifs et les effets de ses actions.</i></p> <p><i>RÉINVESTIT les résultats de sa réflexion dans l'action.</i></p>	
<p>C4 : Mener des projets pédagogiques pour résoudre des problèmes d'enseignement.</p>	<p><i>GÈRE ses priorités de développement en tenant compte des besoins, des contraintes et des possibilités de son contexte de travail.</i></p>	
<p>C5 : Faire participer ses pairs à des démarches de recherche liées à la maîtrise des compétences visées dans le programme de formation et aux objectifs éducatifs de l'école.</p>	<p><i>AMÈNE ses pairs, lors des séminaires, à collaborer à une réflexion approfondie sur des aspects de son enseignement.</i></p>	

COMPÉTENCE 12 : Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Composantes de la compétence selon le référentiel du MELS	Exemples de manifestations observables pour le stage EDU4107	Notes personnelles de l'enseignant ou du stagiaire (en autoévaluation)
C1 : Discerner les valeurs en jeu dans ses interventions.	RECONNAÎT les valeurs en jeu dans ses interventions et leurs conséquences.	
C2 : Mettre en place dans sa classe un fonctionnement démocratique.	<i>MET EN PLACE un fonctionnement démocratique.</i>	
C3 : Fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.	<i>FOURNIT aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés (évite toutes formes de négligence).</i>	
C4 : Justifier, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.	<i>JUSTIFIE, auprès des publics intéressés, ses décisions relativement à l'apprentissage et à l'éducation des élèves.</i>	
C5 : Respecter les aspects confidentiels de sa profession.	<i>APPLIQUE les règles de confidentialité.</i>	
C6 : Éviter toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents et des collègues.	<i>ÉVITE toute forme de discrimination à l'égard des élèves, des parents, des collègues tout en respectant les points de vue divergents. MET EN PLACE les dispositifs qui assurent le respect et l'équité.</i>	
C7 : Situer à travers les grands courants de pensée les problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.	<i>RECONNAÎT des problèmes moraux qui se déroulent dans sa classe.</i>	
C8 : Utiliser, de manière judicieuse, le cadre légal et réglementaire régissant sa profession.	<i>SE CONFORME aux modalités de placement du CFIM, aux règlements du stage et aux usages de la profession.</i> <i>ADOpte un comportement respectant les positions établies avec l'équipe d'encadrement</i>	



ENTENTE DE STAGE ENTRE L'ENSEIGNANT ASSOCIÉ ET LE STAGIAIRE

L'entente donne l'occasion de discuter des attentes respectives et de mettre en place des modalités de fonctionnement convenant à chacun.

ATTENTES DE L'ENSEIGNANT ASSOCIE ET PROJET DE LA CLASSE

Contenu des programmes, notions ou thèmes à aborder pendant la période du stage :

Éléments de l'organisation de la classe non modifiables :

Autres attentes :

ATTENTES ET PROJET DU STAGIAIRE

Objectifs d'apprentissage personnels et moyens pour les réaliser :

Accompagnement souhaité :

Modalités d'encadrement du stage :

Séances d'observation (fréquence, durée, fonctionnement, etc.)

Rencontres de rétroaction (fréquence, durée, lieu, fonctionnement, etc.)

Signature du stagiaire

Date

Signature de l'enseignant associé

Date



Les cinq jours à l'automne

À la suite d'observations en classe et d'échanges avec l'enseignant qui aident le stagiaire à mieux connaître les particularités de la situation de l'enseignant et de son ou de ses groupes d'élèves, le stagiaire peut s'impliquer graduellement dans les activités de classe.

Durant cette période, l'**enseignant** :

- Partage l'information sur : son groupe ou ses groupes d'élèves, les contenus à enseigner, les en cours ou à développer, l'horaire, les échéances, etc. ;
- Guide les observations du stagiaire ;
- Le présente aux élèves, à l'équipe pédagogique et au personnel de l'école ;
- Rend explicites ses pratiques de planification, de gestion et d'évaluation ;
- Prévoit un espace de travail pour le stagiaire.

Durant cette période, le **stagiaire** :

- Assiste l'enseignant : accueil des élèves, activités en classe, réquisition de matériel, etc. ;
- S'informe des règles d'organisation de la classe, des procédures de fonctionnement et des modalités de travail des élèves ;
- Observe le fonctionnement de l'enseignant en classe et les réactions des élèves (voir la fiche suggérée sur studiUM) et en discute avec l'enseignant ;
- S'informe précisément des compétences à développer et des contenus à enseigner, de la planification des étapes qui précèdent et qui suivent son stage afin de faire les liens nécessaires ;
- S'informe des attentes de l'enseignant : ses exigences, les planifications requises, le ou les groupes à prendre en charge, etc. ;
- S'informe du contexte dans lequel il sera appelé à intervenir en vue de préparer son projet professionnel (studiUM).

La période intensive de stage

Dès le début de la période intensive, le **stagiaire** présente son projet professionnel à l'enseignant et en discute avec lui ; il le présente aussi à la direction de l'école.

Le stagiaire prend graduellement en charge (5 jours de co-enseignement selon le besoin) la tâche d'enseignement définie. Cette prise en charge se fait plus ou moins rapidement selon le cadre didactique, les disciplines à enseigner ou les niveaux d'enseignement que comporte la tâche.

L'enseignant joue un rôle de mentor auprès du stagiaire. Il est disponible pour le stagiaire et attentif à l'évolution de la situation de prise en charge de l'enseignement. Des moments quotidiens d'observation et d'échange sont prévus.

Durant cette période, l'**enseignant** :

- Facilite l'installation du stagiaire à l'école et dans les classes (espace de travail, clés, etc.) ;
- Précise la composition des sous-groupes dans les classes ;
- L'aide dans sa planification d'actions, le questionne ou attire son attention sur l'impact possible des choix d'activités ou de mode de gestion de classe (voir la suggestion d'un instrument de planification à l'annexe 3) ;
- Lui donne accès au matériel pédagogique et aux ressources ;
- Observe régulièrement le stagiaire et donne de la rétroaction ;
- Met son expérience à contribution en offrant des commentaires et des suggestions utiles ;
- Le confère dans son autorité en présence des élèves ;
- Le guide dans ses contacts avec les parents ;
- Lui propose de nouveaux défis lorsqu'il perçoit une certaine aisance dans le déroulement quotidien des activités et le soutient dans son expérimentation ;
- Lui propose, si possible, des occasions d'échanges auprès d'autres enseignants et d'autres stagiaires ;
- L'invite à participer à des activités hors classe, lui fait assumer des surveillances et d'autres tâches connexes ;
- Le soutient dans l'apprentissage de l'enseignement, prend du temps pour l'écouter ;
- Échange avec le superviseur, lors de sa venue à l'école, sur les activités, les apprentissages réalisés ou en voie de l'être, sur ceux qui posent un problème, les réussites, les particularités du stage, etc. ;
- Facilite la participation du stagiaire aux séminaires en cours de stage et échange avec le stagiaire sur son déroulement ;
- Communique avec le superviseur, si nécessaire, pour faire part d'un problème et l'inviter à une observation supplémentaire ;
- Participe à l'évaluation.

Pour faciliter le processus d'observation et la rétroaction au stagiaire, le superviseur vous demandera de remplir des grilles de suivi hebdomadaire. Celles-ci vous seront remises par votre stagiaire. L'objet d'observation est défini, avec le stagiaire, à partir d'échanges sur ses préoccupations. Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Une grille par cycle-horaire peut être complétée. Les grilles seront ensuite remises au superviseur par l'entremise du stagiaire.



GRILLE DE SUIVI HEBDOMADAIRE OU PAR CYCLE

(Une copie Word de ce fichier vous sera fournie par votre stagiaire)

Pour faciliter le processus d'observation et la rétroaction au stagiaire, le superviseur vous demandera de remplir des grilles de suivi hebdomadaire. Celles-ci vous seront remises par votre stagiaire. L'objet d'observation est défini, avec le stagiaire, à partir d'échanges sur ses préoccupations. Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Une grille par cycle-horaire peut être complétée. Les grilles seront ensuite remises au superviseur par l'entremise du stagiaire.

Cet instrument est très utile pour permettre un suivi détaillé du déroulement du stage. Son utilisation vise à centrer l'observation et la rétroaction sur un ou quelques aspects d'une situation d'apprentissage, facilitant ainsi le travail d'observation et la prise en compte de la rétroaction par l'étudiant. Cet accompagnement peut se faire en trois étapes.

- 1) Après un échange sur l'expérience de la semaine, identifier un ou deux points qui posent un problème ou que le stagiaire souhaite améliorer. Discuter ce choix. Le guide d'évaluation, qui détaille les comportements indicateurs des apprentissages visés, peut aider à identifier ces points.
- 2) Réaliser une observation systématique sur ces points pendant une activité assumée par le stagiaire. Noter précisément les comportements du stagiaire et ceux des élèves.
- 3) Faire un retour (de 15 à 30 minutes) sur l'observation portant essentiellement sur les points retenus. Le stagiaire analyse sa pratique et l'enseignant lui donne de la rétroaction. Dans la perspective d'une prochaine intervention, le stagiaire envisage diverses solutions et l'enseignant lui fait des suggestions. Stagiaire et enseignant décident ensemble d'un objectif à viser à court terme, ainsi que de moyens à prendre pour améliorer la pratique et d'un moment pour la prochaine observation.
- 4) Ces grilles pourraient être demandées par le superviseur afin de documenter la progression du développement des compétences.



LEXIQUE POUR LA PLANIFICATION

Activité d'apprentissage

Ensemble coordonné de diverses tâches, qui ont en commun la poursuite d'une intention pédagogique.

Amorce

Ce qui présente la problématique ou la question mobilisatrice, ce qui déclenche le travail pour mettre en contexte l'activité.

Axe de développement

Voir PFEQ, dans les *Domaines généraux de formation* (p. 42).

Déclencheur

Ce qui capte l'attention et suscite l'intérêt.

Différenciation

Démarche qui consiste à adapter l'enseignement à la diversité des besoins des élèves pour assurer les progrès de toute la classe.

Intention pédagogique

Ce que l'enseignant veut amener ses élèves à apprendre, à comprendre ou à développer, en termes de compétences, de savoirs, de savoir-faire, de savoir-être.

Elle implique une description du résultat visible attendu (*L'élève sera capable de...*).

Objectivation

Étape de prise de conscience des acquis et des procédures suivies afin de faciliter l'intégration des apprentissages.

Réinvestissement

Activités visant la consolidation, la rétention et l'automatisation (procédures et stratégies) des apprentissages, en vue de leur transfert.

Situation d'apprentissage (SA)¹

Ensemble coordonné d'activités interdépendantes ou complémentaires menant à des apprentissages, mais sans leur évaluation sommative. Elle comporte à différents degrés des activités d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation formative.

La SA comprend habituellement trois phases : la préparation, la réalisation et l'intégration.

Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ)

Situation d'apprentissage à laquelle s'ajoute une évaluation sommative.

Situation d'évaluation

Activité ou ensemble d'activités servant à faire le point sur le développement des compétences des élèves. Elle s'inscrit dans un processus continu de collecte et d'analyse d'informations sur les apprentissages réalisés ou non par les élèves.

Transfert

Utilisation dans un nouveau contexte de connaissances ou de compétences acquises dans un autre contexte.

¹ Nous choisissons d'utiliser le terme de *situation d'apprentissage* plutôt que celui de *situation d'enseignement / apprentissage* pour éviter la confusion entre SEA et SAÉ.

AGIR DE FAÇON ÉTHIQUE ET RESPONSABLE

Du statut d'étudiant à celui d'enseignant, vers l'adoption d'une posture professionnelle

Préambule

Passer du statut d'étudiant à celui de futur enseignant peut être un défi pour certains puisque ce changement de posture sera plus ou moins engageant selon l'expérience de chacun.

Tel que reconnu par la Cour Suprême du Canada,² un stagiaire en enseignement, comme tout enseignant, doit être un modèle pour les élèves en tout temps. Ce rôle lié à votre statut de stagiaire peut vous demander de reconsidérer vos façons de faire et peut-être même de modifier quelques habitudes.

Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions est déjà défini dans le référentiel des compétences à développer du Ministère de l'Éducation du Québec (2001)³. Ce document vise à soutenir votre réflexion et celle des différents intervenants en formation à l'enseignement sur un aspect de cette compétence.

Agir de manière appropriée en fonction du contexte

Par vos gestes, vos paroles, vos attitudes, vous reflétez les valeurs de votre future profession et de la société dans laquelle vous évoluez. Comme lors de vos échanges avec les intervenants universitaires, vous devez donc agir de manière appropriée et responsable à l'égard des élèves, des enseignants, des parents, de la direction et des différents intervenants du milieu scolaire, et ce, dans le respect des principes fondamentaux de la profession enseignante.

- Assurez-vous de connaître et de respecter les politiques et les règlements de votre programme et de votre milieu de stage (ex.: code de vie, politiques quant au harcèlement psychologique ou sexuel, tabac, alcool, drogues, etc.).
- Assurez-vous du consentement des enseignants avant d'utiliser ou de conserver leur matériel.⁴
- Respectez le projet éducatif de votre milieu de stage.
- Demeurez ouvert à la vision d'enseignement et aux compétences de votre enseignant associé et des différents intervenants (enseignants, direction et personnel non enseignant).
- Abstenez-vous de propos diffamatoires, médisances ou oui-dire oraux ou écrits.
- Faites preuve d'ouverture, de respect et de courtoisie dans vos relations avec les élèves, les enseignants, les parents, la direction et les différents intervenants du milieu scolaire.
- Respectez une distance professionnelle (physique, affective et morale) envers tous.
- Respectez la confidentialité de toute information verbale ou écrite.

² Affaire Ross 1996 : Ross C. Conseil scolaire du district 15 du Nouveau-Brunswick, [1996] 1.R.C.S. 825
* R.C. Audet, [1996] 2 R.C.S. 171

³ Voir la compétence 12 «Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions» dans le référentiel de compétences [La formation à l'enseignement : les orientations et les compétences professionnelles](#) (MEQ, 2001).

⁴ <https://apsds.org/wp-content/uploads/Foire-aux-questions-sur-le-droit-dauteur.pdf>
<https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/page-4.html#h-100320> (articles 13 et 14)

Médias sociaux et outils électroniques: des traces indélébiles⁵

Sachez que vous ne pouvez pas exercer de contrôle sur l'information que vous publiez sur les réseaux sociaux. Il est donc important d'avoir une identité numérique qui reflète votre posture professionnelle.

- L'utilisation de tout outil de communication, durant la classe ou dans les réunions, doit se limiter à des fins professionnelles.
- Assurez-vous de respecter la politique concernant l'enregistrement et la diffusion d'images et de son.
- N'acceptez pas (et ne sollicitez pas) de demandes « d'amitié » des élèves ou des parents sur les réseaux sociaux.
- Soyez un modèle en adoptant un comportement numérique exemplaire.⁶

Conclusion

Ce document ne reflète qu'une partie de l'ensemble des comportements à privilégier dans un cadre professionnel. Vous devez utiliser votre jugement pour identifier les valeurs en jeu dans vos gestes professionnels et adopter une conduite éthique et responsable. Les lectures suggérées vous apporteront une meilleure compréhension des enjeux liés à l'éthique professionnelle.⁷

Révisé juin 2019

⁵ <https://edu.ge.ch/sem/usages/outils/reseaux-sociaux-13-conseils-pour-les-enseignant-e-s-1061>

⁶ http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/ministere/Cadre-reference-competence-num.pdf (dimension 1)

⁷ St-Vincent, L.-A. (Éd.). (2015). *Le développement de l'agir éthique chez les professionnels en éducation*. Québec : Presses de l'Université du Québec.